

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 29 octobre 2018 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2008 fixant la liste et la localisation des emplois d'agent principal des services techniques du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales

NOR : INTA1829589A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 75-888 du 23 septembre 1975 portant dispositions applicables aux emplois d'agent principal des services techniques ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2008 modifié fixant la liste et la localisation des emplois d'agent principal des services techniques du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Dans le tableau relatif au « Périmètre de l'administration centrale » de l'annexe I de l'arrêté du 23 décembre 2008 susvisé, les mentions :

«

	LOCALISATION	FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
75	Direction de la programmation, des affaires financières et de l'immobilier/ BGSAC/ Beauvau	Responsable de la section travaux des appartements de fonction	1

»

sont remplacées par les mentions :

«

	LOCALISATION	FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
75	Direction de la programmation, des affaires financières et de l'immobilier/ BGSAC/ Beauvau	Responsable de l'entretien et de la lingerie du site de Beauvau	1

».

Art. 2. – L'annexe II de l'arrêté du 23 décembre 2008 susvisé, est ainsi modifiée :

1° Dans le tableau relatif au « Périmètre préfectures » :

a) Les mentions :

«

	LOCALISATION	FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
02	Préfecture de l'Aisne	Maître d'hôtel de la résidence du préfet	1

»

sont remplacées par les mentions :

«

	LOCALISATION	FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
02	Préfecture de l'Aisne	Chef de garage	1

».

b) Après les mentions :

«

LOCALISATION		FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
09	Préfecture de l'Ariège	Gestionnaire bâtiments et travaux	1

»

sont insérées les mentions :

«

LOCALISATION		FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
09	Préfecture de l'Ariège	Chef de garage	1

».

c) Les mentions :

«

LOCALISATION		FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
25	Préfecture du Doubs	Chef du garage	1
25	Préfecture du Doubs	Responsable de l'atelier reprographie	1

»

sont supprimées.

d) Les mentions :

«

LOCALISATION		FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
43	Préfecture de la Haute-Loire	Chef du garage	1

»

sont supprimées.

e) Les mentions :

«

LOCALISATION		FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
51	Préfecture de la Marne	Chef du garage de la préfecture	1

»

sont remplacées par les mentions :

«

LOCALISATION		FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
51	Préfecture de la Marne	Intendant de la résidence du préfet	1

».

f) Les mentions :

«

LOCALISATION		FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
65	Préfecture des Hautes-Pyrénées	Intendant de la résidence du préfet	1

»

sont remplacées par les mentions :

«

LOCALISATION		FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
65	Préfecture des Hautes-Pyrénées	Chef de garage	1

».

g) Les mentions :

«

	LOCALISATION	FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
76	Préfecture de la Seine-Maritime	Chef de la logistique	1

»

sont remplacées par les mentions :

«

	LOCALISATION	FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
76	Préfecture de la Seine-Maritime	Adjoint au chef de la section technique	1

».

h) Après les mentions :

«

	LOCALISATION	FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
90	Préfecture du Territoire de Belfort	Chef de cuisine	1

»

sont insérées les mentions :

«

	LOCALISATION	FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
90	Préfecture du Territoire de Belfort	Chef de garage et coordinateur technique	1

».

i) Après les mentions :

«

	LOCALISATION	FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
974	Préfecture de La Réunion	Chef du garage	1

»

sont insérées les mentions :

«

	LOCALISATION	FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
974	Préfecture de La Réunion	Chef de l'équipe du service intérieur	1

».

2° Dans le tableau relatif au « Périmètre secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI) », les mentions :

«

	LOCALISATION	FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
33	SGAMI de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest	Chef du secteur mécanique	1
33	SGAMI de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest/Bordeaux/BAE	Responsable de l'atelier régional de l'armement	1

»

sont remplacées par les mentions :

«

	LOCALISATION	FONCTIONS	NOMBRE D'EMPLOIS
33	SGAMI de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest/Bordeaux	Adjoint au chef de secteur mécanique 2 roues-nautique de l'atelier régional	1
87	SGAMI de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest/Limoges	Adjoint au chef de l'atelier de l'antenne logistique auto	1

».

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 29 octobre 2018.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
S. BOURRON